



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 23781

Texte de la question

Mme Luce Pane attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des personnels de la sécurité sociale qui subissent les restructurations de ses organismes. Au 1er janvier 2014, les URSSAF de Seine-Maritime et de l'Eure vont fusionner pour donner naissance à l'URSSAF de Haute-Normandie. De telles restructurations suscitent de fortes inquiétudes parmi les employés des organismes de la sécurité sociale. La logique de la diminution des coûts et des effectifs de ces organismes a prévalu jusqu'à présent ignorant les objectifs premiers de la sécurité sociale et les revendications des personnels. Elle lui demande de bien vouloir prendre en considération la situation des personnels concernés et la qualité des services de sécurité sociale dans les prochains contrats d'objectifs et de gestion ainsi que dans toutes les mesures relatives à l'organisation des services de sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23781

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3671

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)